

## CLASSEMENT DES MEILLEURS LYCEES DU DEPARTEMENT

Le classement repose sur trois indicateurs, établis par le ministère de l'Education nationale à partir des résultats lycée par lycée au baccalauréat 2009, rendus publics début avril. Les lycées sont présentés par département, puis par ordre décroissant de résultats, du meilleur au moins bon. **Le lycée Galilée est classé en 20<sup>e</sup> position par rapport à l'ensemble des lycées du département des Hauts-de-Seine, en 5<sup>e</sup> position par rapport aux lycées publics du département.**

Pour chaque lycée, trois données sont publiées:

- 1) **le taux de réussite au bac** : réussite à l'examen des élèves présentés par le lycée en 2009, toutes sections confondues (**taux constaté**)
- 2) **la capacité à faire progresser les élèves** (différence entre le taux de réussite obtenu par le lycée en 2009 et celui que l'on pouvait attendre, compte tenu de l'origine sociale des élèves, de leur âge et de leurs résultats au brevet).

Ce taux attendu, calculé par le ministère, correspond à ce que serait le taux de réussite de l'établissement si ses élèves connaissaient le même succès au bac que l'ensemble des candidats du même âge, de même origine sociale et de même niveau à leur sortie de troisième. Cet indicateur, également appelé **valeur ajoutée** de la réussite au bac, est positif pour les lycées affichant de meilleurs résultats que prévu. Il est négatif dans le cas inverse.

Lycée GALILEE						
Taux de réussite au baccalauréat 2009						
Part de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat.						
Série	Taux constaté (%)	Référence académique		Référence nationale		Nombre d'élèves présents au bac
		Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Taux attendu France (%)	Valeur ajoutée	
Toutes séries	87	83	+4	74	+13	165
ES	88	74	+14	75	+13	26
S	82	75	+7	67	+15	60
STI	75	74	+1	69	+6	12
STL	94	94	+0	80	+14	67

- 3) **lycée sélectif ou accompagnateur** : probabilité pour un élève de première d'obtenir son bac dans le même lycée. Cet indicateur permet de repérer les lycées sélectifs, qui se séparent des élèves en difficulté pour présenter à l'examen ceux qui ont le plus de chances de le réussir. Les lycées sélectifs ont des notes négatives; les lycées accompagnateurs, des notes positives.

Taux d'accès de la seconde et de la première au baccalauréat 2009 Probabilité qu'un élève obtienne le baccalauréat dans l'établissement s'il y est entré en seconde ou en première.						
Niveau	Taux constaté (%)	Référence académique		Référence nationale		Effectifs à la rentrée 2009
		Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Taux attendu France (%)	Valeur ajoutée	
Seconde	53	63	-10*	51	+2	261
Première	86	77	+9	74	+12	173

**\*Remarque : parmi nos élèves entrés en 2<sup>nde</sup>, un certain nombre nous quittent en 1<sup>ère</sup> pour poursuivre leurs études dans une filière absente dans l'établissement (STG principalement). Ces élèves réussissent leur baccalauréat aussi bien que leurs camarades, mais leur départ est confondu dans les calculs avec les départs d'élèves trop faibles pour réussir, nombreux dans les établissements dits « sélectifs ».**

#### **Classement général**

Le classement a été établi en additionnant les rangs obtenus par les lycées concernés dans les trois indicateurs: taux de réussite au bac (coefficient 3), capacité à faire progresser les élèves (coefficient 2), lycée sélectif ou accompagnateur (coefficient 1).

*Source : l'Express.fr/Ministère de l'Education nationale*